



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association Tourisme & Handicaps
présente au Salon HANDICA –LYON
3 au 5 juin 2015 - Hall 6 stand F142



DESTINATION
POUR TOUS



La présence de l'Association Tourisme & Handicaps s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre les organisateurs des Salons AUTONOMIC-HANDICA et l'Association Tourisme & Handicaps afin de donner une place privilégiée au Tourisme pour Tous de plus en plus sollicité par les visiteurs.

Aller à la rencontre des clientèles, présenter une offre qualifiée par une Marque Nationale, valoriser l'engagement des professionnels, tels sont les objectifs de l'Association Tourisme & Handicaps.

Première édition des Trophées de l'Association Tourisme & Handicaps des sites touristiques labellisés.

Soucieuse de poursuivre une étroite et fructueuse collaboration avec les sites labellisés en récompensant les efforts réalisés et de valoriser la Marque Tourisme & Handicap en démontrant sa vitalité, L'Association Tourisme & Handicaps, remettra ses 1ers Trophées des sites touristiques labellisés le vendredi 5 juin 2015 à 13 heures* dans le cadre du salon HANDICA – LYON

Dès son lancement, cette première édition, a reçu un écho très favorable.

Rappelons que la seule exigence était que les candidats soient tous labellisés pour les **4 déficiences majeures** : auditive, mentale, motrice et visuelle.

Hommage : à l'occasion de la remise des Trophées, un hommage particulier sera rendu aux actions de Gérard Duval et de Pierre Rousseau qui ont œuvré de longues années au sein de l'Association Tourisme & Handicaps.

Le Trophée Tourisme & Handicap des hébergements collectifs sera placé sous le parrainage de l'ANCV partenaire historique de l'Association Tourisme & Handicaps.

► 7 catégories de Trophées illustrent la diversité de l'offre

Ces 7 catégories de Trophées sont le reflet de la **variété** et de la **diversité** des prestations labellisées proposées pour satisfaire les attentes des clientèles.

Qualités qui confèrent à la **Marque Tourisme & Handicap** la notoriété nécessaire à sa reconnaissance et à son utilité.

- **Sports et Loisirs**

avec le Trophée Pierre ROUSSEAU des sites touristiques Sports et loisirs

- **Culture et Découverte**

avec le Trophée Gérard DUVAL des sites touristiques Culture et Découverte

- **Hébergements de plein air,**

avec le Trophée Gérard DUVAL des sites touristiques Hébergements de Plein Air

- **Hébergements à usage collectif,**

avec le Trophée ANCV des sites touristiques Hébergements Collectifs

- **Hébergements à usage individuel,**

avec le Trophée Gérard DUVAL des sites touristiques Hébergements Individuels

- **Espaces d'information,**

avec le Trophée Pierre ROUSSEAU des sites touristiques Espaces d'Information

- **Prestations de loisirs et de tourisme.**

avec le Trophée Pierre ROUSSEAU des sites touristiques Prestations de Loisirs et Tourisme



► Une procédure originale et 22 Nommés à l'honneur**

Le Conseil d'Administration de l'Association Tourisme & Handicaps a estimé qu'en travaillant «sur le terrain» au cœur de la labellisation, les correspondants de la Marque Tourisme & Handicap, les correspondants de l'Association Tourisme & Handicaps et les évaluateurs étaient idéalement placés pour déterminer les sites touristiques qui mériteraient d'être valorisés et proposer les candidatures. En février dernier, les candidatures ont donc été remontées sur ce principe par une majorité de missions locales et de bénévoles, constituant ainsi la base de la sélection.

Fort de toutes ces informations le Conseil d'Administration a pris la relève.

Il a sélectionné les nommés en choisissant 3 sites parmi les candidats de chaque catégorie. *Seule la catégorie N°3 (Hébergements de plein Air) a fait exception... (4 sites figurant en tête de classement avec le même nombre de voix : ils ont été retenus tous les 4.)*

Enfin il a appartenu au Jury de voter pour choisir les lauréats.

Par ailleurs, **Dorine BOURNETON**, pilote et auteur du livre « Au-dessus des nuages » et **Philippe CROIZON** sont les parrains de ces premiers Trophées.

A la **diversité** des catégories répond celle des structures au sein de ces catégories : une plage en Charente-Maritime, un camping en Alsace, des cabanes insolites dans le Centre, un bistrot en Languedoc Roussillon, un refuge en Midi-Pyrénées, un village de vacances en Provence, un sentier de découverte en Sologne, la Cité de l'Espace à Toulouse ou un site de mégalithes en Bretagne....., offrant ainsi un condensé de l'offre labellisée Tourisme & Handicap qui compte actuellement 5300 structures réparties dans toutes les régions françaises.

► Pour une mise en valeur des « bonnes pratiques »

Etablie dans le cadre d'une **démarche de qualité**, la **Marque Nationale Tourisme & Handicap**, répond à un ensemble de **critères indispensables à l'usage** d'un lieu, d'un hébergement, d'une activité, par les personnes en situation de handicap.

Ces bonnes pratiques s'inscrivent dans les **obligations légales** avec un objectif constant : celui de **les dépasser**.

Quelques exemples de bonnes pratiques

Des **systèmes de sécurité renforcés** sont indispensables pour les déficiences sensorielles et mentales.

Des illustrations simples, offrant un **bon repérage**, facilitent la vie des personnes souffrant d'un handicap mental.

Une chaîne de déplacements sans obstacles, des **cheminements en pente douce**, des espaces de manœuvre et d'usage suffisants permettent aux personnes en fauteuil de circuler avec un maximum d'**autonomie**.

Un éclairage bien maîtrisé et des **contrastes**, des bandes d'éveil de vigilance, des informations en braille aident les personnes souffrant d'un handicap visuel.

Ces quelques exemples incontournables comptent parmi les **300 critères** figurant dans le cahier des charges de la **Marque Nationale Tourisme & Handicap**.

*Remise des Trophées sur le Podium d'Animation du salon HANDICA

** Voir en annexe la liste des sites Tourisme & Handicap nommés aux Trophées des Sites Labellisés Tourisme & Handicap.